

ATTEIGNEZ LE SOMMET!



ANDREAS MINKOFSKI
COURTIER IMMOBILIER

VOUS ÊTES ENTRE BONNES MAINS!

Sutton (514) 994-2741
andreas.minkofski@sympatico.ca

L'immobilier nous habite!
Groupe sutton immobilière - agence immobilière

TMR **Poste** La DE MONT-ROYAL



www.stele-medias.com

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998
An independant weekly serving your Town

4 NOVEMBRE 2020

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 23.42

FRANCE CADIEUX
courtier immobilier agréé

À l'écoute de
vos besoins
depuis 1990 !



514 947-4833

www.immobilierfrancecadieux.com

OPPOSITION PLQ WANTS LASTING SOLUTION FOR WORSENING HOMELESSNESS

MARTIN C. BARRY

As the official opposition in the National Assembly, the Quebec Liberal Party is suggesting to the Coalition Avenir Québec government that it take lasting action to deal with homelessness in Montreal, rather than view it as a temporary situation made worse by COVID-19 that will fade once the pandemic is over.

Mont-Royal–Outremont Liberal MNA Pierre Arcand held a press conference last week along with Bourassa-Sauvé Liberal MNA Paule Robitaille in Martin Luther King Park outside the MultiCaf food bank in Côte des Neiges to make their point.

While Robitaille is the social solidarity and poverty critic in the Quebec Liberal shadow cabinet, Arcand is the PLQ's spokesperson for issues affecting metropolitan Montreal.

According to Arcand, the PLQ is recommending that 30 per cent of the sums received from Ottawa through a federal/provincial agreement on social housing should be dedicated directly to the homeless problem, "to make sure that they will be the first priority," he said.

Arcand said the PLQ also believes the CAQ government should triple the number of specialized police social service interveners who are trained to deal tactfully with the homeless when they are being encouraged to relocate from parks and other temporary outdoor settings to safer indoor venues.

Like Arcand, Robitaille suggests the government needs to take an approach to homelessness that goes beyond treating it as a mere management problem, and take long-lasting measures to ensure access to stable, clean and secure housing as a starting point, leading ultimately towards the reintegration of the homeless into mainstream society.

The PLQ is talking about investing sums adequate enough to allow community-based organizations to create teams of social service professionals along with the



Speaking on behalf of the PLQ, Mont-Royal–Outremont Liberal MNA Pierre Arcand and Bourassa-Sauvé Liberal MNA Paule Robitaille say the party is encouraging the CAQ government to look for a more permanent solution to homelessness which has worsened during the COVID-19 pandemic.

Photo: Martin C. Barry

Résumé:

Le député de Mont-Royal–Outremont Pierre Arcand, qui est porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole, ainsi que Mme Paule Robitaille, la députée de Bourassa–Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté, disaient en conférence de presse la semaine dernière que le gouvernement Coalition Avenir Québec devrait se donner comme objectif de mettre fin à l'itinérance, plutôt que de simplement la gérer, et de faire de l'accès à un logement stable, salubre et sécuritaire le point de départ, et non l'aboutissement, de la réinsertion sociale des personnes itinérantes.

necessary resources to meet the challenge. The party also wants government funding to be allocated for preventive measures, so that households now facing serious challenges aren't cast further down into permanent economic hardship.

As both Arcand and Robitaille noted, COVID-19 has considerably reduced the capacity of emergency shelters, while scattering homeless people into communities sometimes unfamiliar to them where help and resources are scarce.

As well, they said recent statistics indicate a resurgence of homelessness in the Montreal region in the past few years. The PLQ maintains that the current situation offers an opportunity to take the necessary measures to deal with homelessness in greater Montreal in a way that can make a lasting impact.

"Housing firstly would be the key to ending homelessness," said Arcand, while adding that the recent conclusion by Quebec with Ottawa of the new federal/provincial agreement should help facilitate the construction of necessary social housing to deal specifically with the homeless. "And the support of social workers will be crucial to the success of this approach," said Arcand.

"Bringing homelessness to an end will be impossible if we don't take a forward-looking approach to prevent it, and avert the possibility that the difficult circumstances of the pandemic add to an already difficult situation leading to chronic homelessness," Robitaille continued. She said the Liberal opposition wants temporary emergency aid to be made available to households considered to be most at risk now.



VENDU

7375 DE CHAMBOIS

Anne & Liane
REDDING
PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Complicité en toute simplicité !

INFO FLASH



PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU SECTEUR ROCKLAND: CONSULTATION ÉCRITE ET VIRTUELLE

Afin d'accommoder les consignes de distanciation et d'éviter les rassemblements, le conseil municipal demande aux résidents intéressés de transmettre leurs commentaires par écrit d'ici le 19 novembre – et non en personne – ou de façon virtuelle le 5 novembre, dès 19 h.

**SOIRÉE DE CONSULTATION VIRTUELLE:
5 NOVEMBRE, 19 H**

L'espace d'une soirée, le 5 novembre, le conseil municipal recevra les questions des résidents par voie de clavardage, dans le cadre d'une webdiffusion spéciale. Une présentation du dossier précédera la période de question. Consultez les nouvelles à l'accueil du site web de la Ville pour connaître l'adresse à visiter : www.ville.mont-royal.qc.ca.

Renseignements: 514 734-2985.

SPECIAL PLANNING PROGRAM (PPU) FOR THE ROCKLAND SECTOR: WRITTEN AND VIRTUAL CONSULTATION

In order to accommodate the current distancing directives and avoid gatherings, Town Council is asking interested residents to voice their comments in writing by November 19 – instead of in person – or virtually on November 5, starting at 19:00.

**VIRTUAL CONSULTATION EVENING:
NOVEMBER 5, 19:00**

For one evening, Town Council will receive questions from residents via a chat session, during a special webcast. A presentation will precede the question period. The news section on the homepage of the Town's website will provide an address for participants to click: www.town.mount-royal.qc.ca.

Information: 514 734-2985.

DEMANDE DE DÉMOLITION AU 566, AVENUE KINDERSLEY COMMENTAIRES ATTENDUS PAR ÉCRIT

Afin d'accommoder les consignes de distanciation et d'éviter les rassemblements, le conseil municipal demande aux résidents intéressés de transmettre leurs commentaires par écrit d'ici le 5 novembre – et non en personne – concernant la demande de démolition au 566, avenue Kindersley.

Renseignements: 514 734-2985.

APPLICATION FOR DEMOLITION AT 566 KINDERSLEY AVENUE COMMENTS EXPECTED IN WRITING

In order to accommodate the current distancing directives and avoid gatherings, Town Council is asking interested residents to voice their comments in writing by November 5 – instead of in person – regarding the application for demolition at 566 Kindersley Avenue.

Information: 514 734-2985.

JOUR DU SOUVENIR



REMEMBRANCE DAY

En raison des contraintes imposées par la pandémie, la Ville n'organisera pas de cérémonie du jour du Souvenir au parc de la Paix, cette année.

Les résidents sont invités à faire une pause et réfléchir en privé au sujet de la guerre et ses victimes, le mercredi 11 novembre.

Due to the constraints occasioned by the pandemic, the Town will not hold a Remembrance Day Ceremony at Peace Park, this year.

Residents are invited to take a break and reflect privately about war and its victims on Wednesday, November 11.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE: OÙ PRENDRE RENDEZ-VOUS

En raison des mesures de distanciation en vigueur, la clinique de vaccination contre la grippe qui se tient habituellement à Mont-Royal est annulée pour cette année.

Les résidents pourront toutefois se faire vacciner au CLSC de Côte-des-Neiges, sur rendez-vous seulement. Il est possible de prendre un rendez-vous en ligne, auprès de clicsante.ca.

Renseignements: 514 731-8531.

FLU SHOT: WHERE TO MAKE AN APPOINTMENT

As a result of the distancing measures in place, the flu vaccination clinic that is usually held in Mount Royal is cancelled for this year.

However, residents may be vaccinated at the CLSC de Côte-des-Neiges, by appointment only. It is possible to make an appointment online through clicsante.ca.

Information: 514 731-8531.

COLLECTE DES RÉSIDUS DE JARDIN ET COLLECTE DES FEUILLES

La collecte des résidus de jardin est prolongée jusqu'au 25 novembre inclusivement.

La collecte spéciale des feuilles mortes se poursuivra au moins jusqu'au 30 novembre.

En dépit des collectes concurrentes, les feuilles mortes ont toujours leur place dans le bac vert destiné à la collecte des résidus de jardin, ou le brun destiné aux résidus alimentaires, selon le moment de l'année.

Renseignements: 514 734-4123.

YARD TRIMMINGS COLLECTION AND LEAF COLLECTION

The yard trimmings collection has been extended until November 25, inclusive.

Our leaf special pick-up will run at least until November 30, inclusive.

Regardless of competing collections, dead leaves always have their place in the green bin for yard waste trimmings, or the brown bin for kitchen waste, depending on the time of year.

Information: 514-734-4123.

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

NUMÉROS ET ADRESSES À CONNAÎTRE

- Site web: rem.info
- Facebook et Twitter: [REMgrandmtl](https://www.facebook.com/REMgrandmtl)
- Tél: 1-833-rem-info (1-833-736-4636)
- Courriel: info@rem.info

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

USEFUL NUMBERS AND ADDRESSES

- Website: rem.info
- Facebook & Twitter: [REMgrandmtl](https://www.facebook.com/REMgrandmtl)
- Phone: 1 833 rem-info (1 833 736-4636)
- Email: info@rem.info

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514-734-2900

Urgence 9.1.1

Bibliothèque 514 734-2967

Loisirs 514 734-2928

Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture (horaire régulier)
Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION

514-734-2900

Emergency 9.1.1

Library 514 734-2967

Recreation 514 734-2928

Public Security 514 734-4666

Office hours (regular schedule)
Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5



INVITATION CONSULTATION PUBLIQUE

Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Rockland : consultation écrite et virtuelle - projet de règlement n° 1440-1

Un programme particulier d'urbanisme (PPU) concernant le secteur Rockland trace les grandes lignes de l'évolution souhaitée pour ce voisinage dans les prochaines décennies.

Le PPU propose d'introduire de nouveaux usages sur ce site et notamment d'y inclure du résidentiel. Il propose aussi de favoriser le transport actif dans ce secteur, notamment vers la station VMR du nouveau REM ou, par le biais d'une véritable piste cyclable, au métro Acadie.

Le PPU du secteur Rockland prévoit par ailleurs la création d'espaces verts supplémentaires dans le secteur, une amélioration de la fluidité de la circulation sur le boulevard Rockland et l'élimination du stationnement en surface du centre d'achats actuel qui est un important îlot de chaleur.

Le conseil municipal de Mont-Royal vous invite à prendre part à la consultation publique, qui a débuté le mercredi 21 octobre.

Consultation bimode

Par clavardage, en webdiffusion : le 5 novembre 2020 dès 19 h

Par écrit : au plus tard le 19 novembre 2020

Renseignements : www.ville.mont-royal.qc.ca

INVITATION PUBLIC CONSULTATION

Special Planning Program (PPU) for the Rockland Sector: Written and Virtual Consultation Regarding Draft by-Law No. 1440-1

A Special Planning Program (PPU) for the Rockland sector looks into how this area should be developed in the coming decades.

The PPU proposes introducing new uses for this site, including housing. It also proposes encouraging active transportation in the sector by providing residents with a quick link to the TMR station of the new REM or, via a proper bike path, to the Acadie metro station.

The Rockland sector PPU also plans to create new green spaces in the area, improve traffic flow on Rockland Boulevard and eliminate outdoor parking at the current existing mall, which is a major heat island.

Mount Royal Town Council invites you to participate in the public consultation that began on Wednesday, October 21.

Bimodal consultation

By chat during a live webcast: on november 5, 2020, starting at 19:00

In writing: by november 19, 2020, at the latest

Information : www.town.mount-royal.qc.ca

RESPONSE EXPECTED FROM ARCHDIOCESE ON DEFROCKED EX-ANNUNCIATION PASTOR BOUCHER



Brian Boucher (standing foreground second from left) is seen this TMR Post file phone dating from December 2010 when he was the pastor at Our Lady of the Annunciation church.

MARTIN C. BARRY

Officials with the Roman Catholic church in Montreal are expected to comment by the end of this month on how much they knew about instances of sexual abuse committed by defrocked priest and former pastor of Our Lady of the Annunciation Parish Brian Boucher.

In a statement issued last month, Archbishop Christian Lépine expressed his appreciation to retired Quebec Superior Court judge Pepita G. Capriolo for completing a review of all the facts, despite challenges imposed by the COVID-19 pandemic.

In addition to shedding light on Boucher's case, Capriolo's report may also be reviewing other possible instances of abuse within the archdiocese over a seven-decade period. She presented the English version of the findings to the archbishop in September and a French-language version is expected to be completed as well.

Boucher, 57, was pastor of Our Lady of the Annunciation on Laird Blvd. in TMR from 2005 to 2014. He was found guilty in January 2019 of sexual assault, sexual interference and sexual touching of a minor while serving at the church over a three-year period. He was subsequently

given an eight-year prison sentence.

According to the diocese, the archbishop and his team have been reviewing Capriolo's findings and have been studying the recommendations in preparation for their public release by the end of November. Capriolo was mandated to conduct the external investigation in November 2019.

Among other things, the review's mandate was to conduct, on behalf of several dioceses, a 70-year statistical audit of diocesan records compiling the number of allegations of sexual abuse against clergy regarding minors, as well as to conduct an external investigation for the Archdiocese of Montreal regarding the Brian Boucher dossier.

In a related development, the archdiocese reported that Archbishop Lépine dismissed Boucher last year from the clergy – a process more commonly known as “defrocking.” According to the diocese, the decision was rendered at the conclusion of a church judicial process, although it was subject to appeal.

This summer, the archdiocese says, the Vatican Congregation for the Doctrine of the Faith informed Archbishop Lépine that no appeal had been filed, and therefore the decision would stand. “Mr. Boucher is no longer a priest of the Roman Catholic Church,” the diocese said in its recent

statement.

As a result of the decision, Boucher cannot exercise any form of priestly function or occupy any office reserved for clerics. Moreover, he is prohibited from teaching in Catholic schools and institutions, and from exercising public functions such as lector or eucharistic minister in a parish community.

Ordained in 1996, Brian Boucher was sentenced on March 25 last year. The archdiocese said it had suspended Boucher's priestly functions in December 2015 after learning of his then-alleged impropriety, precipitating a canonical inquiry. In October 2016, a canonical administrative trial began, for which the Vatican appointed Archbishop Lépine as

judge, with authority to render a definitive verdict and sentence.

Around the same time, according to the archdiocese, local representatives of the church became involved in the process that resulted in Boucher's arrest. “The Archdiocese co-operated fully with the ensuing police investigation and prosecution,” the archdiocese said.

“We are of one heart with the victims, their families, their parish communities in their pain and suffering,” said Archbishop Lépine. “We will never accept that such crimes be committed and remain concealed.”

Following the filing of criminal charges in March 2017, the archdiocese says it temporarily suspended the Church judicial process, a practice usually undertaken when a related civil or criminal proceeding occurs concurrently.

The canonical process resumed on Feb. 22, 2019, once the criminal trial had concluded. Archbishop Lépine delivered his verdict 11 days later, imposing the harshest penalty for a cleric: laicization (defrocking). The archdiocese says it is reserving comment on Capriolo's findings and related issues until her report is released later this month.

File photo: Martin C. Barry

Résumé:

L'honorable Pepita G. Capriolo a complété l'enquête qu'elle a menée à la demande de l'Archevêché de Montréal aux fins de déterminer comment les plaintes reçues à propos de l'ancien prêtre de la paroisse Our Lady of the Annunciation à VMR Brian Boucher ont été traitées.

Elle s'est penchée plus spécifiquement sur « qui savait quoi et quand » au sujet des cas d'abus, sexuels et autres, dans cette affaire.

D'après un communiqué émis par l'archdiocèse, l'enquête menée par Me Capriolo serait concentrée à la fois sur le dossier Boucher, ainsi que sur de plus amples données se trouvant dans les archives diocésaines.

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



VENDU EN 5 JOURS

En co-inscription avec Francine Lesage Woodfine

19 Strathcona

Très grand semi-détaché sur terrain de coin ayant 5 CAC, 3+1 SDB, Proximité du futur projet du REM. Énorme potentiel!

1,288,000\$



LOUÉ

775 PLYMOUTH #212

Spacieuse et lumineuse unité de coin, 3 CAC, 3 SDB, vue sur le Mont-Royal. Aspirateur central, terrasse et piscine sur le toit, gym, sauna, salle communautaire.

Prix demandé: 3,500\$/mois



BRIGITTE MACK

COURTIER IMMOBILIER

cel; 514-824-2132

brigittemack@me.com

www.brigittemack.ca

groupe sutton inmobilia inc



A.P.A. Renovations générales Inc.

Agrandissement - Balcon - Constructions neuves - Cuisines - Patio
Revêtement extérieur - Salles de bain - Transformations

RBQ 5590 4692 01



PROFESSIONNALISME - QUALITÉ D'EXÉCUTION - SOUTIEN APRÈS-VENTE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION?
VOUS VOULEZ UNE
ESTIMATION?
VOUS RECHERCHEZ UN CLÉ EN MAIN ?

514-703-8871 • info@aparenovations.com



Comprendre les restrictions en zone rouge

Alerte maximale!

En zone rouge, la situation est critique. Des mesures plus strictes doivent être mises en place, car le nombre de cas augmente trop rapidement. Il est important de limiter au maximum les contacts sociaux pour éviter la transmission du virus. C'est en appliquant l'ensemble des mesures qu'on peut lutter contre la COVID-19. Aucune mesure prise seule ne peut être efficace.

Plus nous limitons nos contacts avec les autres, plus vite nous pourrons reprendre nos activités.



Pourquoi les restaurants et les bars sont-ils des établissements jugés à risque pour la propagation de la COVID-19?

Les restaurants et les bars sont des endroits où on se réunit normalement pour socialiser avec nos amis, notre famille ou nos collègues. Dans ces endroits, nous sommes souvent à proximité les uns des autres. Le fait de parler et de manger ensemble constitue également des risques importants de transmission du virus. Le resserrement des mesures en zone rouge vise à minimiser les contacts étroits entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse.



Pourquoi interdire les activités se déroulant devant un auditoire dans un lieu public?

Des lieux où un plus grand nombre de personnes se rassemblent peuvent constituer des risques importants de transmission du virus. L'interdiction des activités se déroulant devant un auditoire dans un lieu public en zone rouge vise à minimiser les contacts sociaux entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse. Lorsqu'une personne participe à ces activités, il s'agit d'une occasion supplémentaire pour elle de socialiser avec d'autres personnes. De plus, dans ces endroits, nous sommes souvent à proximité les uns des autres.



Pourquoi doit-on cesser les sports collectifs et fermer les gyms ?

Lorsqu'une personne se rend dans une salle d'entraînement, c'est une occasion pour elle de socialiser avec d'autres personnes. C'est également le cas dans la pratique de plusieurs sports ou activités de loisir. Les sports pratiqués en groupe suscitent d'emblée l'envie de contacts sociaux avec nos coéquipiers, par exemple. De plus, il n'est pas toujours facile de respecter la distanciation physique lors de la pratique de certains sports. Le resserrement des mesures en zone rouge vise à réduire les contacts étroits entre les individus et ainsi freiner la propagation de la COVID-19.



Pourquoi le port du couvre-visage en classe est-il obligatoire au secondaire en zone rouge ?

Actuellement, les jeunes sont surreprésentés dans les cas de COVID-19 et on observe plusieurs situations d'éclosion dans le réseau scolaire, principalement dans les zones rouges. Selon des observations faites sur le terrain et selon la transmissibilité connue à ce jour du virus, les écoles secondaires posent davantage de risques que les écoles primaires.

Au secondaire, les élèves sont plus âgés, ils sont en mesure de porter le masque ou le couvre-visage pour une plus longue période. Ainsi, en zone de niveau d'alerte rouge, le port d'un couvre-visage par tous les élèves du secondaire est obligatoire en tout temps dans les lieux communs, incluant en classe dans leur groupe-classe stable, sur le terrain de l'école et lors des cours à option avec un groupe-classe différent.

On doit réagir maintenant

Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur [Québec.ca/paliersalerte](https://quebec.ca/paliersalerte)

[Québec.ca/zonerouge](https://quebec.ca/zonerouge)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

CONCOURS D'HALLOWEEN À VMR

De nombreux Monterois et Monteroises ont répondu avec enthousiasme au défi lancé par le maire Philippe Roy et les élus des 6 districts électoraux et décoré leur maison à l'occasion du concours «Célébrons les maisons Halloween à Villemo».

Les gagnants de chaque catégorie se méritent un certificat-cadeau de 100\$ chez l'un des restaurateurs de Mont-Royal de leur choix offrant des repas pour emporter.

Catégorie maison la mieux décorée (ex aequo):

- 167 Thornton
- 417 Berwick

Catégorie maison la plus effrayante (ex aequo):

- 304 Chester
- 50 Surrey

Mention spéciale:

- 2275 Graham

Sur les photos, le maire Philippe Roy remet un certificat cadeau de 100 \$ à trois des cinq familles gagnantes du concours «Célébrons les maisons Halloween à Villemo».

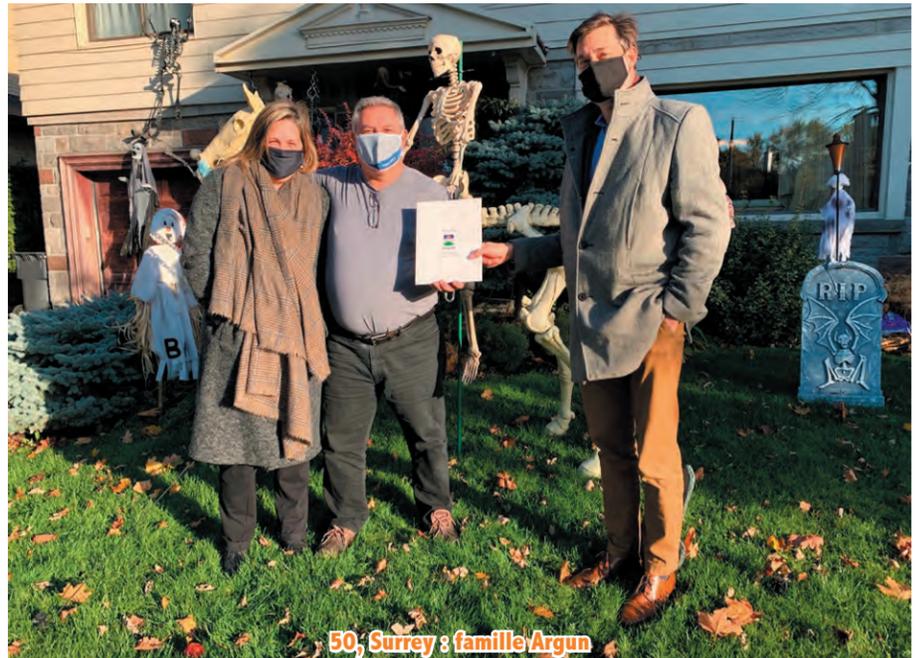
- 304, Chester : famille Pitsas
- 50, Surrey : famille Argun
- 167, Thornton: famille Vo



304, Chester : famille Pitsas



167, Thornton: famille Vo



50, Surrey : famille Argun

R. J. P. Dawson • Nouveautés / New books

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

redaction@steele-medias.com
514-570-1855



- La vie en ose / Lisa Azuelos
- Méduse/ Martine Desjardins
- Cap sur la retraite / Marie-Paule Dessaint
- Joe Biden : le pari de l'Amérique anti-Trump / Sonia Dridi
- René Richard Cyr / André Ducharme
- L'été des oranges amères / Claire Fuller
- Sublime royaume / Yaa Gyasi
- Je suis le fils de Beethoven / Stéphane Malandrin
- On ne touche pas / Ketty Rouf
- Désir / Philippe Sollers

- Anti-Vexxers/Jonathan M. Berman
- The Last Druid/Terry Brooks
- Thick as Thieves/Sandra Brown
- Cary Grant: A Brilliant Disguise/Scott Eyman
- When We Were Young & Brave/Hazel Gaynor
- Still Life/Val McDermid
- Unrestricted Access/James Rollins
- Donald Trump v. The United States/Michael S. Schmidt
- Is This Anything?/Jerry Seinfeld
- Humans/Brandon Stanton

TMR
La
Poste
DE MONT-ROYAL

LE
POINT
D'OUTREMONT

Le
The Westmount
TIMES
online

LA
VOIX
St-François & Duvernay Est

OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL



OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STEELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

Lettre ouverte

POURQUOI VOUS DEVRIEZ VOUS PRÉOCCUPER DU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE ROCKLAND

Au cas où vous ne le sauriez pas, une proposition du programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de Rockland a été déposée lors de la réunion du Conseil municipal du 19 octobre 2020. Il s'agit d'un cadre pour un réaménagement majeur du secteur nord-est de la ville sur plusieurs années.

Le PPU couvre notamment divers terrains et propriétés - dont le centre commercial Rockland Centre, les stations-service et l'établissement de restauration rapide qui y est associé, les jardins communautaires, le Vigi Mont-Royal (CHSLD) et la zone végétalisée - et propose d'introduire de nouvelles utilisations pour ce site. Par exemple, le PPU prévoit la construction de plusieurs tours commerciales et résidentielles jusqu'à 14 étages (dans un cas) et d'une autre rue donnant sur le boulevard de l'Acadie. Il prévoit également une augmentation importante du nombre de logements et de la densité de la population dans ce secteur. En fait, des milliers de nouveaux employés, résidents et utilisateurs afflueront dans le secteur quotidiennement lorsque le projet sera terminé.

Si le secteur mérite effectivement d'être réaménagé, la voie juridique du PPU choisie par le Conseil municipal signifie qu'il ne sera pas possible pour les résidents d'avoir leur mot à dire, par voie de référendum ou autrement. Par exemple, si un promoteur souhaite construire la série de tours commerciales et résidentielles susmentionnées et demande un changement de zonage, il ne sera pas possible de contester. C'est pour le moins troublant, car le bien-être et la qualité de vie de tous les habitants de la ville sont menacés si le PPU est adopté « tel quel » et que le projet est réalisé sans possibilité de contestation et de contrôle par les citoyens de la ville.

Pendant cette pandémie pour le moins difficile, le Conseil municipal a décidé de tenir une consultation publique courte et accélérée par le biais d'un « chat lors d'une diffusion en direct sur le web » le 5 novembre 2020 et par écrit au plus tard le 19 novembre 2020.

En fait, le Conseil municipal peut adopter le PPU immédiatement après, avec ou sans « ajustements ».

Comme nous l'avons mentionné, ce processus accéléré du Conseil municipal contourne toute possibilité réelle pour les résidents de faire valoir leur opposition subséquemment par le biais d'un référendum ou autrement. La seule autre fois où cette voie légale a été utilisée dans l'histoire de la ville est dans le cas du projet Royalmount.

Et cela mérite d'être répété : le bien-être et la qualité de vie de tous les habitants de la ville seront amoindris si le PPU est adopté « tel quel » et si le projet va de l'avant. Le secteur est déjà encombré au point que de nombreux habitants évitent complètement le quartier. L'ajout de milliers de personnes ne fera qu'aggraver la congestion et les problèmes afférents. Malheureusement, la ville n'a rendu public aucune étude d'impact sur la circulation ni aucun rapport d'urbanisme pour permettre aux résidents de faire une évaluation en toute connaissance de cause.

En outre, nous ne savons pas quel type d'impact l'augmentation significative du nombre de logements aura sur nos écoles déjà surpeuplées et sur le corps étudiant. Il convient de noter que Royalmount demande l'autorisation de construire des milliers d'unités résidentielles supplémentaires.

Toute proposition de réaménagement doit être faite de manière équilibrée, en mettant l'accent sur le bien-être et la qualité de vie de ses résidents et en respectant l'esprit de la cité-jardin.

Notre suggestion respectueuse est que le conseil municipal retourne à la « planche à dessin ». Il devrait ensuite proposer un plan, soumis à une consultation sérieuse des résidents de la ville, après une divulgation complète et franche.

English

Why you should be concerned about the Rockland Sector Redevelopment plan :

In case you did not know, a Special Planning Program (PPU) proposal for the Rockland sector was filed at the Town Council's meeting on October 19, 2020. It is a framework for a major redevelopment of the Town's northeast sector over several years.

In particular, the PPU covers various lots and properties — including the Rockland Centre shopping mall, the service stations and related fast food restaurant, community gardens, Vigi Mont-Royal (CHSLD) and the vegetated area — and proposes introducing new uses for this site. For example, it provides for the building of multiple commercial and residential towers up to 14 floors (in one case) and another street opening onto L'Acadie Boulevard. It also provides for significant additional housing and population density.

In fact, thousands of new employees, residents and users will interact on a daily basis when the project is completed.

While the sector indeed deserves redevelopment, the legal route of the PPU chosen by the Town Council means that it will not be possible for residents to have much of a say, by way of a referendum, or otherwise. For example, if a developer wishes to build the above mentioned series of commercial and residential towers and seeks a zoning change, it will not be possible to contest. This is troubling, to say the least, because the well being and quality of life of all Town residents is at risk if the PPU is adopted “as is” and the project goes ahead without the possibility for challenge and citizen oversight.

During this challenging pandemic, the Town Council has decided on a short and expedited public consultation by way of a “chat during a live webcast” on November 5, 2020 and in writing by November 19, 2020, at the latest.

In fact, the Town Council can immediately thereafter adopt the PPU, with or without “adjustments”.

As mentioned, this process bypasses any real opportunity residents may have to contest thereafter by way of a referendum, or otherwise. The only other time that this legal route has been used in the history of the Town is in the case of the Royalmount project.

And this bears repeating: the well being and quality of life of all Town residents will be diminished if the PPU is adopted “as is” and the project goes ahead. The sector is already congested to the point where many residents avoid the area altogether. Adding thousands of people to the mix will only increase the congestion. Unfortunately, the Town has not made any traffic impact study or urban planning reports public to allow residents to make an informed assessment.

Furthermore, we do not know what kind of impact the significant additional housing will have on our already over-populated schools and on the student body. It should be noted that Royalmount is seeking permission for the additional building of thousands of residential units.

Any proposed redevelopment must be done in a balanced way where the well being and quality of life of its residents is at the forefront and in the spirit of the Garden City.

Our respectful suggestion is that Town Council go back to the “drawing board”. It should then propose a plan, subject to a meaningful consultation with Town residents, after full and frank disclosure.

Nancy Anissimoff, CPA, CA
Gerry Apostolatos, lawyer

 **MANOIR
OUTREMONT**
RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS

**APPRÉCIEZ
L'HIVER,
ENTOURÉ DE
GENS QUI VOUS
RESSEMBLENT**



**C'EST PLUS ACCESSIBLE
QUE VOUS LE PENSEZ !**

- Équipe attentionnée disponible 24/7
- Vastes appartements lumineux
 - Gym, bibliothèque, centre Multi-Services, piscine intérieure
- Expérience culinaire savoureuse
 - Service d'aide à la personne, si vous le désirez
- Deux splendides terrasses extérieures



**APPELEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LE MONTANT
DE CRÉDIT D'IMPÔT AUQUEL VOUS AURIEZ DROIT.
POUR UNE VISITE PERSONNALISÉE ET SÉCURITAIRE**

1000, avenue Rockland
bur. 100, Outremont

514 273-8554

manoiroutremont.ca


COGIR
RÉSIDENCES

Understanding Red Zone Restrictions

Full alert!

In red zones, where the situation is critical, stricter measures must be enacted because the number of cases is rapidly increasing. People in these zones must limit social contact as much as possible to prevent virus transmission. By applying all measures, we can fight COVID-19 more effectively. No single measure is sufficient on its own.

The more we limit contact with other people, the sooner we can resume our activities.



Why are restaurants and bars considered high-risk places for spreading COVID-19?

We usually gather in places like bars and restaurants to socialize with friends, family, and colleagues. In these places, we are often close to other people. Both talking and eating greatly increase the risk of virus transmission. Restrictive measures in red zones are meant to minimize close contact between people who do not live at the same address.



Why ban activities and audiences in public places?

Large gatherings are an opportunity for people to socialize, often in close proximity to one another. This can increase the risk of virus transmission. The ban on activities and audiences in public places in red zones is meant to minimize social contact between people who do not live at the same address.



Why close gyms and stop team sports?

Gyms provide an opportunity for people to socialize with others, and so do many sports and leisure activities. Group sports generally involve social contact with teammates. Some sports are difficult to play while maintaining physical distance. Stricter measures in red zones are meant to reduce close contact between individuals and thus slow the spread of COVID-19.



Why must face coverings be worn in high school classrooms in red zones?

Young people are currently overrepresented in COVID-19 case counts and a number of outbreaks have occurred in the school system, mainly in red zones. According to field observations and what we know about how the virus spreads, high schools pose more risk than primary schools.

High school students are older and capable of wearing masks or face coverings for longer periods of time. Therefore, in red zones, face coverings must be worn by all high school students at all times in common areas, including in stable class groups, on school grounds, and during electives with different class groups.

We need to act now

To find out the alert level in your region, consult the map of COVID-19 alert levels by region at [Québec.ca/alertlevels](https://quebec.ca/alertlevels)

[Québec.ca/zonerouge](https://quebec.ca/zonerouge)

1 877 644-4545

Québec 

PPU - SECTEUR ROCKLAND - LES MONTEROIS PRIS EN OTAGE

Avant de s'engager dans le questionnement d'une telle entreprise de PPU, il m'apparaît nécessaire de répondre à des questions de fond : quelle en est la nécessité, qui avantage-t-elle et par quels moyens?

Aussi, avant d'interroger le contenu du PPU, il faut s'interroger sur les propriétés du site, ses composantes, les contraintes qu'il impose et ce qu'il permet en termes de propriétés physiques et d'acceptabilité sociale. Un certain nombre de principes devraient être au fondement de tout projet de développement urbain « durable », en quoi il est bénéfique, surtout dans le contexte des changements climatiques et de la crise majeure liée à la protection de l'environnement. Et enfin, à qui profitera un tel projet ?

Mais considérons le sujet qui nous occupe.

Le PPU - secteur Rockland qui enflamme les esprits depuis deux semaines a tout d'un geste antidémocratique et déloyal envers la population.

Le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) est une composante du Plan d'urbanisme, ce dernier permettant de planifier le développement du territoire dans son ensemble. L'adoption d'un PPU peut apporter un changement au Plan d'urbanisme et peut se faire à tout moment. Il n'est pas soumis à l'approbation référendaire.

De l'avis même du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, un PPU « peut provoquer des changements substantiels dans le secteur visé et avoir des incidences sur les finances et l'administration municipales » (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/programme-particulier-durbanisme/>).

Selon la même source, « le PPU diffère du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) puisque le PPU est entièrement élaboré par la municipalité qui souhaite réaliser elle-même une planification détaillée. ». « Le PPU peut comprendre, entre autres, la durée des travaux, le coût approximatif, la séquence ou l'ordre de priorité des constructions, les règles de zonages, de lotissements et de constructions proposées, l'emplacement, la nature et le type des équipements et des infrastructures ainsi que le tracé et le type des voies de circulation » ([Wikipédia \[https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_particulier_d%27urbanisme\]\(https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_particulier_d%27urbanisme\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_particulier_d%27urbanisme)). Nous n'avons pas ces informations sur le cas qui nous occupe.

En bref, ce que permet un PPU équivaut à accorder des prérogatives nombreuses à la Ville pour acheter, louer, exproprier, démolir et même subventionner, avec l'argent des contribuables, des travaux de constructeurs ou entrepreneurs pour un aspect ou un autre du développement projeté. Aspect fort inquiétant, s'il en est. Cela veut dire que des dépenses extravagantes pourraient être engagées à l'insu et sans possibilité d'opposition pour les Monterois. Souvenons-nous que le budget proposé pour le CSC en 2019 (48.6M\$, largement dépassé depuis) doit être assumé à plus de 97% par la population monteroise. Le maire et le conseil n'ont été capables que de gagner un maigre 3M\$ comme subvention du gouvernement. Mais pourquoi donc ? Allons-nous être piégés à nouveau ?

Dans le cadre de ce PPU – secteur Rockland, il n'y a aucun recours légal pour la population, seulement des pressions politiques sont possibles. Le politique et le juridique ne vont pas main dans la main dans ce cas. En effet, ce qui est légal n'est pas nécessairement moral. Le pouvoir discrétionnaire donné aux municipalités par le biais du programme des PPU est effarant. Le gouvernement québécois s'est donc déchargé de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de planification urbaine. Il s'en est lavé les mains et peu ou pas de protection existe pour les citoyens.

Le choix délibéré du Conseil de VMR se fonde sur une claire conscience de cette permissivité du modèle PPU. Sa seule obligation est de tenir une consultation publique. Ce qui est annoncé pour le 5 novembre (en ligne : <https://www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/nouvelles/conseil-municipal/programme-particulier-durbanisme-ppu-secteur-rockland-consultation>). Mais après cette consultation publique, le Conseil n'est pas tenu légalement de prendre en considération les avis énoncés et commentaires des citoyens lors de la consultation publique !!! Mentionnons, de plus, le refus de la Mairie de publier intégralement sur son site web les commentaires reçus par le greffier. Encore une fois, après le Centre sportif et communautaire, nous voilà placés face à un Ultimatum, mais cette fois, nous n'avons pas le choix entre OUI et NON, puisqu'il s'agit d'un projet forcé qui nous est imposé. Et en tout état de cause, notre approbation ou notre refus ne pèsent pas dans la balance.

Les faits hurlent un message évident !

À VMR, le refus d'adopter le Règlement sur la participation citoyenne dans les municipalités (2018) est éloquent. On ne veut pas de notre opinion ! « Adopté en vertu de l'article 80.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme est entré en vigueur le 19 juillet 2018. Depuis cette date, toute municipalité peut être exemptée de l'approbation référendaire en urbanisme à condition d'avoir adopté une politique de participation publique

conforme à ce règlement ». (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/reglement-sur-la-participation-publique-en-matiere-damenagement-et-durbanisme/>)

Le Maire Roy, interrogé à ce sujet, lors d'une mémorable soirée de présentation du projet du Groupe Maurice, en mai 2019, a avoué avoir refusé cette possibilité d'une politique de participation publique. Il a justifié ce choix en disant que l'ancien régime des référendums était « plus démocratique ». Et voilà qu'on nous lance au visage un PPU sorti de nulle part, non assujéti à l'approbation référendaire, pas plus qu'il n'est issu d'une participation publique. Hélas! nous ne sommes pas à une contradiction près avec cette administration.

Le maire et le conseil n'agissent-ils pas comme si la Ville était leur bien privé? S'ils se vantent de garder de saines finances, de ne pas avoir de déficit budgétaire (interdit par la loi, de toutes façons), par ailleurs, se fait sentir, au sein de la population, un profond déficit démocratique.

Toutes les décisions du Conseil ne se font-elles pas par-dessus nos têtes? Et qu'en est-il de la fidélité à l'essence même et à l'origine de la Cité-Jardin comme « ville planifiée »?

Alors que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chap. 2, section 1, 2.3 : « Afin de favoriser l'exercice cohérent de ses compétences en vertu de toute loi, tout organisme compétent (i.e. la Ville) est tenu de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire ». Ce n'est pas le cas à VMR, où on agit secrètement et au coup par coup, au hasard des « opportunités » ou des bonnes affaires entre partenaires.

Nous observons que, au lieu que le maire et le conseil protègent la population et défendent le bien public, ils les livrent pieds et poings liés aux affres des spéculateurs. Cette politique délibérée ne relève-t-elle pas d'une attitude générale : pas de transparence, pas d'imputabilité, pas de reddition de comptes. Depuis le début de la pandémie, en particulier, les réunions du Conseil et des comités se déroulent à huis clos, on ne trouve pas d'écoute, pas de passages pour la communication.

Est-il nécessaire d'évoquer le Royalmount, vendu parcelle par parcelle, cette opération de privatisation ayant donné lieu à un projet d'une conception périmée, largement contesté, indéfendable. Le territoire de VMR au Royalmount est aussi inscrit comme PPU sur lequel nous n'avons plus prise légale sauf en ce qui concerne le zonage. La vente du chemin Royden en décembre 2019 pour accommoder Carbonleo, voulant une expropriation d'un locataire résistant (Athanasios Azeloglou au Garage Royden), est un symbole fort de la dépossession de notre territoire pour favoriser des intérêts privés. Le PPU - secteur Rockland ne vient-il pas pallier, en partie, au fiasco du PPU - Royalmount que le Maire Roy n'a cessé de défendre envers et contre tous ?

Rappelons que le dévoilement de la transaction de la Ville avec le Groupe Maurice au printemps 2019 annonçait que les Jardins communautaires (zone H-732) avaient été « vendus », et cela par-dessus nos têtes (avec une seule condition, le changement de zonage). Le maire avait déclaré que (presque) tous les résidents du secteur étaient en faveur de ce projet. Et c'était faux, car nous sommes allés vérifier ces allégations. Un registre fixé à la date du 30 juillet (Règlement 1441-5) a été gagné, malgré la date fatidique à laquelle une ville était vidée de ses habitants partis en vacances. Ce qui était inacceptable alors et fut non accepté par la population, n'est pas plus acceptable aujourd'hui. Le Registre gagné contre toute attente et les pièges de l'administration municipale était limpide.

Que le projet de RPA du maire et du Groupe Maurice (2007 sous Véra Danyluk au Parc Fleming et en 2019 aux Jardins communautaires), décidé derrière des portes closes, ait échoué en 2007 et en 2019, serait-ce une partie de l'explication du fait que la zone H-732 soit ajoutée au secteur Rockland dans le PPU qui nous occupe ? Renversé deux fois par les résidents des zones adjacentes, le refus de ce projet, sans consultation publique, fut clair dans les deux cas. La population monteroise a manifesté son désaccord et les raisons en sont nombreuses et tout à fait fondées. Pourquoi nous priver des bienfaits d'un Parc (Fleming) et qui voudra vivre au bord d'une autoroute bruyante, polluante et facteur de stress quotidien ? Les aînés ne méritent-ils pas un meilleur sort ? Ces « boîtes à fric » que sont pour une grande part les RPA, si on y regarde de près, ne sont pas la solution pour une vie dignifiée de nos aînés. Et le projet de condos (zone H-732 Jardins communautaires) inscrit au PPU - secteur Rockland (de 4 à 7 étages) ne serait-il une petite vengeance du maire sur les citoyens, motivée par l'amertume après sa défaite, bien exprimée d'ailleurs à l'époque ? Qui sait ? On remarque, en effet, que toute forme d'opposition ou de discussion des décisions du maire et du conseil est antagonisée et souvent traitée par des attaques personnelles et le discrédit jeté sur certains citoyens engagés. N'est-ce pas contraire à toute éthique fondamentale liée à la fonction ?

Les condos Eden, Sax, Plymouth et autres projets en ont assez fait pour la densification de la population, projets qui ont échappé à l'assentiment populaire. Faut-il le répéter, la densification de la population de VMR n'est pas désirable et pas désirée, et elle ne semble répondre

à aucun impératif, en plus d'être contraire aux principes mêmes de la Cité-Jardin. Malgré cela, la population a augmenté de 4% entre 1911 et 1916 (Statistiques Canada).

Les Jardins communautaires relèvent d'un « espace vital », non d'un lot à rentabiliser. Et que dire de l'appel aux citoyens par la Ville, dans les derniers mois, à se prononcer sur une politique d'« agriculture urbaine » afin de pallier aux changements climatiques, à la crise pandémique, et dans un but de subsistance auto-suffisante ? Y avons-nous cru ? Cette annonce lancée, qui donne une image faussement écologique du conseil, est totalement annihilée par le projet de condos dans la zone H-732, que ce soit pour du multigénérationnel ou non. L'incohérence et la confusion créée par ces discours contradictoires sont notoires.

L'envahissement tentaculaire des promoteurs, poussés par la recherche du profit et la spéculation, rencontrera-t-il sa limite ? Ils ne sont pas qu'ici, ils sont partout. Mais la convoitise pour nos parcelles de territoire est grande. Une chose est sûre, c'est qu'ils ont plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux ! Pourquoi irions-nous au secours de Cominar (Centre Rockland) ou de Carbocon (zone H-732) en nous plongeant dans le gouffre, sans garanties aucunes, puisque nous ne sommes pas maîtres des décisions ?

Les Monterois ont le droit de savoir ce qui se joue à leur insu.

Le PPU – secteur Rokland prend prétexte d'une situation accablante due, entre autres, à la pandémie du Coronavirus, mais également à l'évolution du secteur économique dans l'accessibilité et la distributions des biens et services. La crise des Centres d'achats est réelle, raison de plus pour ne pas en créer de nouveaux (par exemple à Royalmount). Mais cela ne justifie en rien de remplacer cette crise par une autre crise de densité urbaine et de conditions irrespirables en termes d'habitation, de circulation, de pollution. C'est ce que promet le PPU - secteur Rockland, ou ce l'on en connaît, qui n'a aucune acceptabilité sociale. Et à qui destine-t-on ce lieu congestionné au plus haut point comme milieu de vie ? Le beau concept de « multifonctionnel », commerces, condos et autres, ne nous leurre pas sur l'incongruence de ce projet. Qui voudra vivre dans cette fournaise urbaine ?

De plus, s'il connaît des difficultés comme beaucoup d'autres entreprises à l'heure actuelle, on n'a pas encore prouvé qu'il faut se débarrasser du Centre d'achats Rockland. S'il faut remédier à certains de ces centres d'achats, il serait insensé, à mon humble avis, de les éliminer tous. Le Centre Rockland fournit des services aux résidents de VMR et d'ailleurs. C'est un très beau Centre d'achats qui a une variété de commerces très utiles et appréciés dans une localité en grande part résidentielle. Je fais partie, peut-être une minorité, mais elle existe, de ceux qui aiment encore voir, toucher et essayer avant d'acheter. Pourquoi aller enrichir de façon exponentielle Amazon, quand on sait qu'elle traite si mal ses employés. Autre ironie du sort : le maire et le conseil font la publicité depuis des mois du « achetez local ! ». Messages en ligne, affiches urbaines, etc., nous invitent à encourager nos commerces locaux. Et là ! Oh surprise, on veut massacrer le Centre d'achats Rockland sous prétexte qu'il ne servirait plus ses fins alors que la crise financière est généralisée et non localisée. Encore là, contradiction majeure des propos émanant de la Mairie. Alors que Cominar pourrait être un peu plus indulgent et compréhensif de la crise majeure qui secoue les commerces. Il pourrait le supporter, mais n'y voit-il pas, avec le maire, une occasion d'aller vers plus de profits et plus de rentabilité. Mentalité de gaspillage et de gâchis ?

Ce que certains considèrent comme une « opportunité » - La Baie par exemple qui connaît des difficultés à payer ses loyers, et la volonté de Cominar de la chasser des lieux - permettent d'arrimer des volontés politiques à des ambitions mercantiles. Le PPU - secteur Rockland nous est ainsi présenté, prétextant solutionner un besoin de revitalisation d'un secteur. Que ce projet soit lancé par-dessus nos têtes indique bien qu'il n'est pas fait pour nous. Il s'annonce comme un écueil dont on ne connaît pas la profondeur réelle. Exactement comme le PPU - Royalmount n'était pas fait pour nous, mais pour accommoder un promoteur.

Conséquences désastreuses sur le bien-être de la population et la qualité de l'environnement

VMR a une périmètre bordé par des autoroutes et voies de circulation à haute densité : Boulevard Métropolitain, l'Autoroute 15, Décarie, Jean-Talon, l'Acadie. À cela s'ajoute la congestion de Rockland et la circulation de plus en plus dense à l'intérieur des murs (cause REM et autres). La surchauffe est omniprésente tout autour de la ceinture de la ville. Veut-on maintenant introduire cette surchauffe à l'intérieur de la Cité ? Par densification, travaux de démolition, changements de zonage, modification des tracés des rues, augmentation de la circulation et des embouteillages, toutes choses qui sont en augmentation à l'heure actuelle dans la ville.

Le territoire de VMR comporte un terrain plat et aucune barrière naturelle ne vient stopper la dispersion des GES et des particules fines nocives dans l'air. C'est un facteur irréversible dont il faut tenir compte. Veut-on empirer ce problème avec un développement irréflecti et aggravant? Et il serait périlleux, comme certains le croient, de prétendre que des bâtiments commerciaux et/ou

résidentiels viendraient servir de murs anti-bruit et anti-pollution au reste de la ville. Ce serait une option d'un cynisme dégradant.

Pour revenir à la zone H-732 et aux Jardins communautaires, loger des populations à moins de 300 mètres d'une autoroute ou d'une voie de circulation dense est, en principe, interdit par l'Agglomération de Montréal (c'est le cas aussi pour Royalmount). Le niveau du bruit (décibels) ne doit pas dépasser certains seuils. Or, on sait par les études antérieures, que ces seuils sont dépassés aux abords du Boulevard Métropolitain.

Le PPU - Rockland entraînerait l'augmentation de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle, l'augmentation de la surchauffe des îlots de chaleur locaux, une perte d'espaces verts et du caractère paisible de la Cité-Jardin, donc une augmentation du stress.

Au mépris de la qualité de vie et de la santé des plus vulnérables (enfants, aînés), va-t-on poursuivre ce désolant projet dans le seul but de profit mercantile pour quelques-uns ? Il me semble que nous méritons mieux que cela. L'environnement bâti modèle et affecte notre vie en société et notre façon d'interagir les uns avec les autres. On peut agir sur lui avant qu'il ne soit trop tard. Au-delà des problématiques techniques, structurelles et architectoniques (débordement d'eaux pluviales, sous-sol, démolitions, excavations, etc.) liées à tout projet, quel qu'il soit, mais en particulier à celui-ci, la question fondamentale est celle qui concerne les valeurs humaines, sociales et démocratiques. Le « vivre ensemble ».

À l'heure des changements climatiques, on ne peut plus assumer que le « chacun pour soi » suffira. De plus, VMR n'a pas besoin de densifier sa population et a surtout besoin de conserver ses espaces verts, une planification éclairée et responsable, un tissu social solidaire qui valorise le bien-être de tous. Il ne suffit pas de dessiner quelques cercles représentant des arbres sur un plan pour nous faire croire qu'il y aura verdissement.

L'opportunité peut se comprendre comme une intelligence du moment quand elle est bien dirigée. Mais l'opportunité des uns peut être l'enfer des autres, quand celle-ci n'est qu'un plan opportuniste. Qui sont et seront les véritables propriétaires de VMR ? Accepterions-nous d'être soumis aux grands conglomerats qui ont « bouleversé notre environnement et façonné notre mode de vie » (Henry Aubin). Le local est garant du global et vice-versa. Le village global n'isole personne, à l'abri dans sa cellule.

Pendant ce temps, que se passe-t-il en ville? Des démolitions accélérées sans justifications, un manque d'écoles, les projets entrepris qui traînent (CSC), des lieux de culte en voie d'être condoisés (St-Peter's, Beth El), la perte du patrimoine vert et bâti, l'incohérence des décisions budgétaires (dette, emprunts, surplus... ?). Où allons-nous ? On dirait qu'il y a un sérieux problème de gouvernance à l'Hôtel-de-Ville.

Bonne nouvelle

Il faudra se relever de ce coup de couteau dans le dos de la part d'un maire et son conseil, coupés de la population et qui opèrent en vase clos. L'affaire ne concerne pas un seul secteur de VMR mais l'entièreté de la ville et du territoire. Tous doivent se sentir concernés. Ce qui arrive ici arrivera après à Beaumont, au Royalmount, et où encore ? VMR est une Cité-Jardin et ce qui touche un secteur concerne aussi tous les autres secteurs, par extension et solidarité. La Cité-jardin n'est pas à confondre avec une « ville fleurie », elle est, à la base, un projet social et communautaire.

L'implication de la population et la prise de parole, qu'on nous refuse par ailleurs, par toutes sortes de moyens, entraînent une prise de conscience globale des enjeux importants qui sont à l'ordre du jour dans la vie municipale et le maintien d'une démocratie opérante.

Mais est-ce donc le bon moment pendant une pandémie généralisée de lancer un tel projet et de prendre des décisions en toute précipitation ? Un peu de prudence serait de mise. Car d'autres chantiers perturbateurs existent et existeront dans les prochaines années (en particulier, 3 édifices municipaux de l'avenue Roosevelt promis à la démolition : poste de pompiers et sécurité (10-20), urbanisme (40) et Centre des loisirs (60)). Étant donné les impacts d'un millier de condos possibles au projet de PPU – secteur Rockland, d'un changement de zonage important, de changement de tracés des rues, de pertes de services commerciaux, de bouleversement de tout le secteur, ne serait-il pas plus sage de prendre le temps qu'il faut. Ville Mont-Royal, « ville planifiée », Cité-Jardin, mais pour combien de temps encore ? Un chantier pour les 5 ou 7 prochaines années rendrait le secteur totalement impraticable. Il est temps de réfléchir avant d'agir.

La Monnaie d'Échange de cette prise d'otages : tout changement de vision de la part d'un nouveau conseil et de nouveaux élus peut renverser un PPU, l'abolir ou y apporter des modifications majeures. C'est la loi! Et c'est moral! C'est donc à la population monteroise de choisir ses élus en accord avec son idéal, ses aspirations, ses choix de vie, ses valeurs démocratiques, la justice pour tous, la défense de son territoire et de l'environnement.

Françoise Le Gris
Membre d'Alliance Mont-Royal

UN TOUR D'HORIZON SUR CERTAINS FLEURISTES DE MONTRÉAL



un bouquet de fleurs pour le temps des fêtes?

VINCENT CADORETTE

L'Halloween vient tout juste de se terminer qu'on aperçoit déjà le temps des fêtes du bout du nez. Cette période est la plus lucrative pour plusieurs commerces, comme ceux des fleuristes. Or, les mesures sanitaires dues à la COVID-19 ont déjà bouleversé leurs préparatifs pour le temps des fêtes.

Outremont

La boutique du Fleuriste, 1011 avenue Bernard

Le propriétaire de cette boutique se prépare pour le temps des fêtes au jour le jour. Effectivement, son mot d'ordre est de s'adapter à la situation. Étant donné qu'il ne sait pas si les commerces pourraient avoir à fermer à nouveau en décembre, il indique ne pas pouvoir établir un plan fixe pour le temps des fêtes. Cela dit, s'il a droit d'opérer comme en mai dernier, il y aura évidemment des livraisons à domicile dans le respect des mesures sanitaires. Toutefois, il envisage une baisse de revenus étant donné que les rassemblements de Noël seront sans doute annulés, ce qui signifie notamment moins de ventes de centres de table. Aussi, le nerf de la guerre se retrouve dans l'approvisionnement en produits floraux, qui se trouve à être réduit depuis le printemps, augmentant la rareté des produits. Cela dit, il assure que le service sera d'une excellente qualité et il aura quand même de fabuleux produits. Bref, selon la situation, la Boutique du Fleuriste s'adaptera aux demandes de la clientèle.

Fleuriste Gala Outremont, 1329 Av. Van Horne

La propriétaire de 71 ans est dans le domaine depuis 30 ans. En accord avec le propriétaire de la Boutique du Fleuriste, elle a constaté qu'il est dorénavant plus difficile de s'approvisionner auprès de ses fournisseurs habituels, qui ont diminué leur offre tout en augmentant leurs coûts. Ceci ne l'a pas empêchée de passer ses commandes pour le temps des fêtes, mais suscite toutefois de l'incertitude pour son commerce. Ainsi, si en décembre elle se trouve à nouveau dans l'obligation de fermer son magasin, elle devra se

tourner vers un service de livraison, ce qui l'inquiète. Effectivement, en mai dernier, elle trouvait peu de main d'œuvre pour cette tâche. Elle était obligée de le faire elle-même à 71 ans et ne sait pas si elle aura la force de s'y mettre à nouveau. Dans ces circonstances, elle pense peut-être fermer son commerce.

Westmount

Westmount Florist LTD, 360 avenue Victoria

Ce fleuriste, ouvert depuis 50 ans, a déjà préparé ses commandes en avance pour le temps des fêtes. Effectivement, ses fournisseurs lui ont conseillé de s'y prendre d'avance étant donné que certains types de plantes ou fleurs seront probablement en rupture de stock. Il note également une augmentation des commandes à domicile lors de l'Action de Grâce et de Russh Sussanah cet automne comparativement aux années précédentes. Un employé indique à cet effet que les fleurs sont un moyen de communiquer nos sentiments

à nos pairs à distance, ce qui pourrait expliquer la demande accrue de bouquets en ces temps où les rassemblements sont interdits. En ce qui a trait au temps des fêtes, Westmount Florist LTD ont une équipe de livraison rodée, qui suit bien évidemment les consignes sanitaires.

Ville Mont-Royal

MC Kenna Fleuriste by Kevin Camara, 1950 Boulevard Graham

Le propriétaire de cette boutique est convaincu qu'il y aura une belle saison des fêtes. Selon lui, les personnes restent davantage à la maison et voyagent moins, ils vont alors acheter des bouquets de fleurs pour le temps des fêtes. Concernant les préparatifs, le propriétaire et son équipe se sont pris une semaine à l'avance des années précédentes pour obtenir leurs produits. Ils comptent continuer à offrir le service en magasin durant la période des fêtes. Si la clientèle a des craintes par rapport à la COVID-19, il est bien

sûr possible de faire des commandes par téléphone. Malheureusement, il n'offrira pas d'offres spéciales du temps des fêtes cette année, puisque les mois de mars et avril ont été très difficiles. Par contre, ce fleuriste continue de se concentrer sur la qualité de ses produits et la beauté de ses arrangements. Il offre aussi des arrangements hivernaux extérieurs afin d'embellir la façade de votre maison.

Luluthia Floral Design, 2305 Rockland Road, & 1305 Alexis Nihon

Ce fleuriste, ayant deux boutiques se spécialisant dans les événements, mariages et enterrements se porte bien considérant la situation actuelle. Concernant la préparation pour le temps des fêtes, il n'a eu aucune difficulté à trouver ses produits, et il indique que ses magasins continuent d'offrir une variété de bouquets uniques à Montréal. Pendant le temps des fêtes, ses magasins seront ouverts sept jours par semaine. Ce fleuriste propose tant un service au comptoir qu'un service à domicile.

Petite Italie

Folle Avoine, 6975 boul. Saint-Laurent

Ce fleuriste se spécialisant dans les produits d'exception indique lui aussi avoir de la difficulté à trouver de bons produits dans le contexte actuel. Pour le temps des fêtes, il opte pour la stratégie du jour le jour afin de ne pas avoir à jeter de ses produits. Ainsi, il recommande aux clients de commander en avance afin d'obtenir les plus beaux éléments de sa boutique. Il explique, comme plusieurs des autres fleuristes interviewés pour cet article, que la COVID-19 a eu un impact considérable sur ses ventes et son plan d'affaires. Désormais, il se voit dans l'obligation de réduire ses achats de produits pour garder un profit stable.

Une bonne manière de transmettre nos amours à nos proches, est par les bouquets de fleurs, il ne faut pas l'oublier.

ARTTRAM

« Composition », Acrylique sur toile, 20" x 28"

Gérard Roy

ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

arttram.org

Commandité par -
sponsored by

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Acces web de
tc • TRANSCONTINENTAL CARD VIDÉOTRON

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

514-570-1855

L'équipe **DANIEL LARIVIÈRE**
COURTIER IMMOBILIER, B.A.A.



Le **Grand** IMMOBILIER COURTAGE

L'équipe DANIEL LARIVIÈRE
COURTIER IMMOBILIER, B.A.A.

- BORD DE L'EAU
- COMMERCIAL
- LUXE

Choisir les meilleurs n'est pas plus cher!

INNOVATION
PUBLICITAIRE
JOURNAL & VIDEO

Numérisez de votre cellulaire le code QR et visionner instantanément la vidéo de 45 secondes.



NOUVEAU **TOTAL CLÉ EN MAIN**

TERREBONNE, 425 000 \$ - Ce bungalow de 3 c.c. est situé près de la 25 et tous les services. Ce home est doté d'un jardin arrière très bien aménagé incluant une piscine creusée qui agrémentera vos journées d'été. Beaucoup de rénovation a été fait au cour des dernières années.

ACCÈS AU LAC

MONTRÉAL, ÎLE BIZARD 388 000 \$ À VOIR ABSOLUMENT! Profiter d'un magnifique plan d'eau sans y déboursier le gros prix! C'est ce que vous procure ce charmant cottage non inondable de 4 c.c. situé dans un secteur paisible de l'île Bizard et ayant un droit d'accès notarié au lac des Deux-Montagne.

VUE PANORAMIQUE

ÎLE BIZARD, 799 000 \$ VOUS ÊTES ÉPUISÉ DE VIVRE LA PANDÉMIE dans votre condo du centre-ville? Voilà la solution: Cette somptueuse propriété de 4 c.c. vous offre l'espace intérieur comme extérieur! Une vue PANORAMIQUE sur l'eau, l'air pur et vous êtes près de tous les services dont le REM.

DUPLEX

MONTRÉAL STE-GENEVIEVE, 388 000 \$ FAITES VITE! VITE! Rareté sur le marché, duplex très bien situé à l'angle Gouin et St-Charles. Cette propriété a subi plusieurs rénovations. Idéal pour un propriétaire occupant inclus une piscine creusée pour agrémenter vos journées d'été.

DOMAINE RIVERAIN

RÉGION DE MONTEBELLO, 688 000 \$ - Rareté sur le marché! Ce domaine riverain centenaire de 6.58 ac. est l'unique de la région à posséder la terre riveraine. Le bâtiment de 5 000 pi.car. habitable a été conçu par les bâtisseurs du Château Montebello. Voilà votre chance.

10 CONDOS CLÉ EN MAIN

ST-AMABLE, 1.6 Million \$ Super opportunité pour investisseur! 10 unités de condos présentement tous loués avec un bon revenu. Ces condos de bonne dimension et propre sont une rareté sur le marché. Premier arrivé premier servi! Possibilité d'acquérir à l'unité.

BÂTISSE COMMERCIALE

STE-ADÈLE, 625 000\$ Bâtisse commerciale à bon potentiel! Ancien centre sportif très convoité et très bien situé sur le Boul. Labelle! Cet endroit qui était très apprécié pour sa piscine intérieure de 39 pieds et ses terrains de squash!

CENTRE COMMERCIAL

TERREBONNE, 3 750 000 \$ Centre commercial de style Européen ayant un immense potentiel de croissance! Le zonage permet de rajouter 10 étages. Emplacement ultra stratégique en grande croissance au coeur du nouveau Terrebonne ou la ville effectue un (revamping) du boulevard! Faites votre offre!

CIE & BÂTISSE

RIVE-NORD, 2 500 000 \$ Soyez-en (BUSINESS)! Faites l'acquisition de cette entreprise médicale rentable qui est en opération depuis 20 ans! Cette firme bien connue est à vendre avec une bâtisse commerciale située sur un boulevard très achalandé! Grand potentiel de développement!

NOUVEAU ÎLE À VENDRE

RÉGION DE MONTRÉAL, 2 150 000 \$ - VOILÀ! Un immense potentiel de développement domiciliaire, un VRAI USP! vous obtenez près de 3 500 000 de Pc constructible. La plupart des lots sont riverains et l'électricité est rendue! C'est une opportunité exceptionnelle!

DANIEL LARIVIERE.COM
514.802.911.0



Environmental Impact and Furnace Conversion Bylaw: Myth vs. Fact

Dr. Romana Rogoshewska
Candidate for TMR Council 2021

Mayor V. Plante plans to introduce a bylaw that would include a ban on installation of oil furnaces in new construction. Industrial and commercial buildings will have to phase out by 2025 followed by residential properties by 2030. By 2050, the goal is to ban use of fossil fuels i.e. natural gas for heating.

The bylaw will not affect demerged suburbs but TMR Mayor Roy is toying with the idea. Meanwhile, we're stuck between the rock-and-hard place. Time for the reset-button.

Besides keeping Hydro-Quebec and furnace companies grinning, let's put conspiracy theories aside. Plante has jumped on the eco-friendly bandwagon which makes for good PR photo-opp but leaves many homeowners in the lurch. Seems her bike paths weren't enough to increase voter ratings... Landlords are also limited as to how much they can increase the rent based on major repairs to their buildings, those under 30 units most likely to still be heating with oil. Subsidies of \$550 per unit insufficient for converting.

What next: reduce current 3 1/2 cars per TMR household...construction trucks & demolition-renos on every corner... REM chaos... etc.? How about limiting 1-kid-per-family like China...

Meanwhile, we remain on-hold. My new compact oil-burning "masterpiece" in the basement cost \$7,000 only 4 yrs ago when the former dinosaur croaked during Xmas with no time to shop around in -20. Clean, quiet, economical, achieves 87% (AFUE) efficiency and equipped with one of the "best burners in its category," I was told.

Purring so far, no problems, heating bills reduced.

Facts: Hydro-Quebec's dual energy concept uses electricity as main source of power and fuel (oil, gas) as secondary. However, replacing an oil furnace can cost \$5,000+ Therefore, how about options including "bioheat" a blend of biodiesel and ultra-low sulfur heating oil that can be used without any modifications to tank or furnace, regarded as "the evolution of oil heat." The sharp rise in energy costs isn't reason enough to replace your heating system since no one can predict future energy costs --regardless the type of energy.

Natural Resources Canada's Office of Energy Efficiency EnerGuide: helps manufacturers and dealers promote energy-efficient equipment and provides consumers with information regarding energy-efficient residential equipment. The International Energy Agency (IEA) and National Energy Board (NEB) of Canada offer understanding of heating and cooling services to curb energy demand and a low-carbon economy future. Improvements will depend on the type of building, location, and cost-effectiveness of the applied technologies

When buying an older, oil heated home, it often comes with an antiquated furnace and inefficient heat. Some think switching to gas will do it. While both new gas and new oil furnaces have high efficiencies but, fact is, heating oil burns hotter than natural gas in half the time, and burns less fuel resulting in a longer furnace life. Bonus--oil furnaces last 30+ years while gas furnaces about 12-15.

When to replace: if your gas or oil furnace is more than 20 yrs old, statistically its energy efficiency may only be 60%, the other 40% escape through your chimney. New furnaces offer energy efficiency up to 90%, even higher for certain furnace models. The Canadian Fire Protection Association (CFPA) states that chimneys must be "inspected annually and cleaned and repaired if needed." Your insurance stipulates oil furnace be serviced annually, along with your chimney system.

Traditional cast iron radiators: best but no longer common in new construction, replaced mostly with forced hot water baseboard style radiators;

Steam: single-pipe steam radiator flowing through pipes under its own pressure without need to pump and easier to distribute than hot water particularly through large buildings;

Fan-assisted, heat exchanger radiator: thermostat switches an electric fan which blows air to circulate the room.

Factors to evaluate if your system functions well:

- full costs from conversion, beyond purchase and installation of new equipment;
- type of dwelling: year, construction materials, insulation, thermostat;
- existing oil-fired system less than 15-20 years old;
- consumption is relatively low, conversion will provide minimal savings;
- improve existing system's efficiency by upgrading the burner
- reduce heat loss by adding insulation and sealing air leak

I propose a reasonable approach:

- 1). ban heating oil or gas for new constructions.
- 2). new home sales should stipulate bio or electric heating conversion;

3). oil and gas furnaces older than 20yrs. be replaced.

Conclusion: many ways to lower high heating costs without expense of furnace replacement unless necessary. And remain eco-conscious of environmental impact. Hope Mayors Plante and Roy are taking note and offer property owners a viable option.

Citoyens pris au piège d'un PPU à VMR

Comme une bombe lancée sur la Ville, le Conseil dévoile sa vision de la cité-jardin dans un projet de densification du secteur Rockland, qui pourrait amener jusqu'à 4 000 nouveaux résidents à s'y établir.

Conscients que ce secteur est déjà congestionné, et qu'une telle proposition risque d'être mal accueillie par les résidents, nos élus n'ont pas pris de chance et ont choisi la formule PPU pour imposer ce projet. Bien sûr, ils nous laissent à nous citoyens jusqu'au 19 novembre 2020 pour acheminer nos commentaires à m. Verdy, le greffier de la Ville. Ce qu'il faut faire évidemment. Mais quel impact peuvent avoir ces commentaires sur la décision des membres du Conseil? Aucun! Le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) a ceci d'inquiétant qu'il neutralise toute action citoyenne et les décisions de sept personnes, un maire et six conseillers, sans opposition, peuvent nous coûter très cher, en sous et en perte de jouissance.

On ne peut pas se le cacher, le PPU actuel est conçu pour la prospérité des promoteurs et non pour améliorer la qualité de vie des résidents. Et les possibilités offertes dans un PPU ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin de ces développeurs. Ainsi, la Ville peut, grâce à un programme d'acquisition d'immeubles, acheter des immeubles, sur le site visé par le PPU pour ensuite les aliéner(céder) à des fins prévues dans le PPU, comme par exemple la construction de tours d'habitation. La Ville peut aussi, par le biais d'un programme de réhabilitation de l'environnement, accorder des subventions pour des travaux relatifs à un immeuble qui seraient conformes à ce programme. Ainsi, non seulement la quiétude des lieux serait-elle compromise à jamais dans l'éventualité d'un tel projet, mais une importante contribution financière, à même nos taxes, doit être sérieusement envisagée.

Il est vrai que Cominar, le propriétaire du Centre d'achat perd beaucoup d'argent en ce moment et c'est malheureux; mais est-ce qu'il incombe aux résidents de Mont-Royal de sacrifier la qualité de leur environnement pour palier à cette situation? Oui le secteur Rockland doit être repensé mais l'implication de la communauté est nécessaire et un réel dialogue avec les résidents doit être amorcé dès maintenant. La précipitation du Conseil à donner satisfaction aux promoteurs n'a pas sa place dans ce dossier.

Le mépris de la volonté des résidents

Actuellement, le lobbyiste inscrit au Registre des lobbyistes du Québec et qui négocie avec la Ville la modification du zonage H-732, n'a mis qu'un mois pour convaincre la municipalité du bien-fondé du développement souhaité par Carbocan Inc. Ainsi, la Ville accueille favorablement la demande d'autorisation pour construire un immeuble à condos à l'endroit même où les résidents ont refusé, il y a un an, l'ajout d'un édifice en hauteur.

C'est là que la formule PPU prend tout son sens. Elle permet de museler la population locale au profit d'un promoteur, un geste de mépris du maire et des conseillers qui montrent par là qu'ils n'ont rien à faire de l'opinion de ceux qui paient leur salaire.

Par Ghislaine Pedneault, résidente de Mont-Royal



Aile parlementaire du Parti libéral du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
CNW Code 01 + Hebdos

ITINÉRANCE

L'OPPOSITION OFFICIELLE PRÉSENTE SES PROPOSITIONS POUR ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE

MONTRÉAL, le 30 octobre 2020. — La députée de Bourassa–Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté, Mme Paule Robitaille, ainsi que le député de Mont-Royal–Outremont et porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole, M. Pierre Arcand, suggèrent aujourd'hui de se donner comme objectif de mettre fin à l'itinérance, plutôt que de la gérer, et de faire de l'accès à un logement stable, salubre et sécuritaire le point de départ, et non l'aboutissement, de la réinsertion sociale des personnes itinérantes.

Pour y parvenir, le PLQ propose d'investir les sommes adéquates pour doter les organismes communautaires et les équipes de professionnels en services sociaux des ressources nécessaires pour relever le défi. Les élus libéraux souhaitent également investir dans la prévention et ainsi éviter que des milliers de ménages à risque basculent vers l'itinérance.

On le constate désormais, la COVID-19 a considérablement réduit la capacité des refuges d'urgence tout en enclenchant une dispersion des personnes itinérantes vers des quartiers souvent dépourvus des ressources pour leur venir en aide. Plus encore, les données indiquent une recrudescence de l'itinérance à Montréal ces dernières années, alors même que le phénomène change de visage.

Le contexte actuel offre à la fois une opportunité et une obligation morale de se donner les moyens de tout faire pour aider ces gens. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec estime le moment propice pour rendre publiques ses propositions en la matière pour la métropole.

« Le logement d'abord, c'est la clé pour mettre fin à l'itinérance. La signature récente de l'entente sur le logement avec le gouvernement fédéral nous permettra de construire les logements sociaux nécessaires. Aussi, l'apport des travailleurs sociaux sera essentiel au succès de l'approche ».

M. Pierre Arcand, député de Mont-Royal–Outremont et porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole.

« Mettre fin à l'itinérance sera impossible si l'on n'agit pas en amont pour la prévenir et éviter que les circonstances difficiles de la pandémie ajoutent un énorme contingent au rang de l'itinérance ».

chronique. Nous voulons aussi réitérer la demande de l'opposition pour une aide d'urgence temporaire au profit des ménages qui sont les plus à risque ».

Mme Paule Robitaille, députée de Bourassa–Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté.

-30-

Source :

Frédéric Labelle
Responsable des relations avec les médias
Aile parlementaire du Parti libéral du Québec
438 831-0549

Montréal, le 26 octobre 2020. Les productions Janice Zolf, Les Films du Rapide-Blanc et Les Productions du Rapide-Blanc sont fières d'annoncer la diffusion du film *Au cœur de Cité Mémoire* le 7 novembre sur les ondes de CBC Television, le 8 sur la plateforme GEM de CBC et le 26 sur le Club Illico.

Réalisé par Janice Zolf et Sylvie van Brabant, *Au cœur de Cité Mémoire* nous fait découvrir la plus grande installation de projection permanente au monde à travers la vision de ses créateurs. Michel Lemieux et Victor Pilon, ainsi que le dramaturge Michel-Marc Bouchard, nous entraînent dans leur processus de création et nous raconte le parcours inédit de ce projet. On voit comment une danseuse aquatique tournée dans une piscine se transforme en muse de Leonard Cohen qui s'élève à 150 pieds au-dessus du fleuve Saint-Laurent dans une projection époustouflante sur la tour de l'horloge emblématique. Un véritable cheval et plus d'une centaine de personnes en deuil marchent sur un écran vert lors des funérailles de Joe Beef, ce propriétaire de taverne bien-aimé qui nourrissait les pauvres à Montréal dans les années 1800. Le film montre comment les projections de Cité Mémoire explorent des thèmes importants tels le racisme, la pauvreté, l'identité à travers des histoires humaines universelles, ayant tous encore plus de résonance aujourd'hui en cette période de pandémie. Réalisé au coût de 20 millions de dollars, ce projet est devenu une référence et un modèle pour toutes les grandes villes qui aspirent à faire revivre leur histoire par les nouvelles technologies et l'art interactif. *Au cœur de Cité Mémoire* nous permet de mettre en lumière le génie de ces artistes qui révolutionnent notre vision de l'art, de l'histoire et de la ville.

« *Je pense toujours aux spectateurs en priorité. Comment les amener là où ils n'ont pas accès; lever le rideau, partager la magie et les inspirer en les plongeant dans le processus créatif.* » -Janice Zolf.

Avant de recevoir des prix et accolades internationales pour ses documentaires sur l'art, la musique et la mode; la réalisatrice **Janice Zolf** était journaliste artistique pour CTV News au Canada. Les films précédents de Janice incluent *Michael Bublé : Audacious*, un court métrage présentant l'artiste derrière la super-vedette et *Revealing Marie Saint-Pierre*, sur l'influence qu'a exercée Jean-Paul Riopelle sur une designer de mode canadienne reconnue.

Cofondatrice des Productions du Rapide-Blanc, **Sylvie Van Brabant** en dirige les destinées avec autant de fougue que de rigueur depuis les débuts. Elle a notamment produit plusieurs films primés au Québec ou à l'international, comme *Le Monde selon Amazon*, *Parfaites*, *Le commerce du sexe*, *Anticosti*, *la chasse au pétrole extrême* et *Chercher le courant*. En plus de contribuer à la production de la majorité des films du Rapide-Blanc, Sylvie Van Brabant a signé des films marquants et reconnus pour leur impact social indéniable tel que *Depuis que le monde est Monde* et *Visionnaires planétaires*.

À propos de Cité Mémoire

Cité Mémoire est une création de Michel Lemieux et Victor Pilon en collaboration avec Michel Marc Bouchard, produit par Martin Laviolette de Montréal en Histoires. Librement inspirée de l'histoire de Montréal, Cité Mémoire convie le public à la rencontre d'une multitude de personnages témoins de l'évolution de la ville à travers le temps. Plus de vingt-cinq tableaux se déploient en images, en paroles et en musique, animés d'un souffle tantôt ludique, tantôt poétique. Dans le Vieux-Montréal, le Vieux-Port de Montréal et au Centre-ville, l'œuvre émerge à même les murs qui nous entourent, le sol que nous foulons, les arbres qui bercent notre présent. Pour une expérience complète de Cité Mémoire, une application gratuite est téléchargeable pour accéder à Montréal en Histoires et ses contenus. La bande-son et les contextes historiques sont disponibles en 4 langues.

Bande annonce : <https://vimeo.com/472063927>

-30-

Matériel de presse : <http://u.pc.cd/v5Ectalk> Mot de passe : INTL2020

Information et entrevues : IXION Communications, 514 495-8176, info@ixioncommunications.com